

Étude de caractérisation écologique

625, chemin d'Aylmer (lots 3 114 922
et 3 126 001), Gatineau (Québec)

Préparé pour :

Ville de Gatineau

Ateliers municipaux de Hull, 2^e étage
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

31 mai 2023

N° de projet Gesfor : 1711221

Rédigé pour : Ville de Gatineau
Représentée par : Madame Jessica Desjardins-Labelle, ing., MBA
Coordonnatrice de projets
Infrastructures et des projets – Parc immobilier
819 598-2764
desjardin-labelle.jessica@gatineau.ca

Rédigé le : 31 mai 2023
N° de projet Gesfor : 1711221
Bureau émetteur : 540, boulevard de l'Hôpital, bur. 404,
Gatineau (Québec) J8V 3T2
Représenté par : Ashley Cameron, bio., M. Sc.

Rédigé par :

Ashley Cameron, bio., M. Sc.
Chargée de projets
Environnement
819 243-5853, poste 2703
acameron@gesfor.com

Révisé par :

Luc P. Tousignant, ing., P. Eng., M. ing.
Directeur
Outaouais
819 243-5853, poste 2701
ltousignant@gesfor.com

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION.....	1
2.0	DESCRIPTION DU PROJET	1
2.1	Méthodologie	1
3.0	INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE SITE	2
3.1	Localisation et description du Site	2
3.2	Propriétés adjacentes	2
4.0	DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE.....	3
4.1	Hydrologie et topographie	3
4.2	Hydrogéologie.....	3
4.3	Géologie	3
4.4	Substrat rocheux.....	3
5.0	ÉTUDE DE LA FLORE DU SITE	3
5.1	Données du CDPNQ pour la flore	3
5.2	Descriptions des milieux naturels	4
6.0	ÉTUDES DE LA FAUNE DU SITE.....	5
7.0	MILIEUX HUMIDES	6
8.0	HABITATS SENSIBLES ET PRESSION SUR LE SITE	6
8.1	Habitats fauniques et floristiques.....	6
8.2	Pression anthropique sur le Site.....	7
9.0	MESURES DE PROTECTION POUR LES MILIEUX HUMIDES	7
10.0	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	7
11.0	LIMITATIONS ET EXCEPTION	8
11.1	Portée des activités	8
11.2	Limitations de l'utilisation de ce rapport	8

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	Figures
ANNEXE II	Correspondance avec la CDPNQ
ANNEXE III	Relevé photographique

1.0 INTRODUCTION

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor) a été mandaté le 14 avril 2023 par la Ville de Gatineau (Client) via le bon de commande 193905, afin de préparer une étude de caractérisation écologique pour le 625, chemin d'Aylmer (Lots 3 114 922 et 3 126 001), à Gatineau (Québec) (ci-après nommé le Site).

2.0 DESCRIPTION DU PROJET

Le Client projette construire un nouveau poste de police à Gatineau, dans le secteur d'Aylmer à l'emplacement du Site. Ce poste de police remplacera le poste de police existant. Selon le Client, un cours d'eau est présent dans la partie nord du Site, le Client désire alors connaître la limite naturelle des hautes eaux (LNHE) pour s'assurer que les bâtiments proposés seront construits à l'extérieur de la bande de protection riveraine. De plus, le Client a demandé une étude écologique complète afin de prévoir toutes les contraintes écologiques possibles.

Le but de l'étude écologique réalisée préalablement à un projet de développement est de caractériser la présence réelle ou potentielle dans l'environnement des composants biologiques du Site. Ces composants biologiques peuvent être la présence de milieux humides, de cours d'eau, de tourbières, d'habitats spécifiques pour la faune et la flore, d'espèces protégées, menacées ou vulnérables, d'aires protégées ainsi que tout autre composant du milieu pouvant être affecté par la réalisation du projet.

2.1 Méthodologie

La caractérisation écologique se base sur l'analyse des facteurs abiotiques du Site, soit les caractères physiques comme la topographie, l'hydrologie, la géologie et la pédologie du Site, et des facteurs biotiques du milieu, soit l'inventaire floristique et faunistique et leurs habitats respectifs.

La caractérisation des milieux humides repose sur les lignes directrices de la reconnaissance des milieux humides issues du guide *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional*, du Gouvernement du Québec (2021). La reconnaissance des milieux humides se base sur plusieurs critères, dont :

- la présence d'eau (milieu hydrique);
- la nature des sols;
- la présence d'espèces inféodées aux milieux humides;
- la présence d'indices spécifiques de terrain (système racinaire aérien, lenticelles, etc.).

Les espèces inféodées aux milieux humides sont caractérisées selon le système de classification suivant :

- OBL : obligée des milieux humides;
- FACH : facultative des milieux humides;
- NI : non-indicatrice de milieux humides.

L'analyse des données disponibles pour le Site, des paramètres de terrain et des autres informations disponibles permet de caractériser le Site d'un point de vue écologique. La présence d'espèces OBL et FACH est caractéristique et représentative de la présence d'un milieu humide. Un inventaire pour la faune ne sera pas complété; cependant, si des espèces menacées sont identifiées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), une identification d'habitats potentiels sera complétée pour ces espèces.

3.0 INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE SITE

3.1 Localisation et description du Site

Le Site correspond aux numéros de lots 3 114 922 et 3 126 001 du cadastre rénové du Québec. La superficie approximative de l'aire de l'étude est de 1,2 hectare. Le centre approximatif de ce Site correspond aux coordonnées 45° 24' 01.7" N et 75° 48' 27.6" O.

Le Site est occupé par un poste de police, un garage et un entrepôt ainsi que des routes d'accès et des aires de stationnement.

3.2 Propriétés adjacentes

Le Site est situé dans une zone urbaine qui a été développée pour un usage principalement institutionnel, résidentiel et commercial. Une description des propriétés voisines est présentée dans le tableau suivant, fondée sur les observations qu'a effectuées Le Groupe Gesfor à partir du Site et des emplacements publics accessibles :

	Nord	Est	Sud	Ouest
Activités	Résidences unifamiliales suivies de la rue de la Croisée	Chemin Vanier suivi de bureaux et de bâtiments résidentiels	Chemin d'Aylmer suivi du restaurant Dinty's et de résidences unifamiliales	Terrain vacant boisé suivi de résidences unifamiliales

4.0 DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

Le Site est occupé par un poste de police, un garage et un dôme d'entreposage avec des aires de stationnement et des chemins d'accès. La majorité du Site est développée (environ 0,84 ha) avec un espace boisé dans la partie ouest (environ 0,56 ha) du Site.

4.1 Hydrologie et topographie

La topographie du Site est généralement plate. Un cours d'eau est présent dans la partie nord-nord-est du Site et s'écoule vers le sud-est. La rivière des Outaouais est située à une distance d'environ 1,6 km au sud-est du Site.

4.2 Hydrogéologie

Les informations concernant la direction d'écoulement des eaux souterraines n'étaient pas disponibles lors de la visite du Site. Selon la carte topographique 1:50 000 de l'Atlas du Canada, l'écoulement des eaux souterraines est évalué suivre la topographie locale, soit en direction de la rivière des Outaouais au sud-est du Site.

4.3 Géologie

Selon le Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM), les sols en surface dans la partie sud de Site sont composés de roches en place non différenciées. Des affleurements rocheux et du roc présentant une mince couverture de sédiments meubles (moins de 30 cm) et dont la nature exacte n'a pu être déterminée sont présents. Les sols dans la partie nord sont composés de till non différencié. Le till est composé de diamicton à matrice sablo-silteuse à silto-argileuse et a été mis en place directement par le glacier.

4.4 Substrat rocheux

Selon le SIGÉOM, le roc est composé de calcaire, de dolomie, de shale et de grès du Groupe de Black River, datant de l'ordovicien.

5.0 ÉTUDE DE LA FLORE DU SITE

5.1 Données du CDPNQ pour la flore

Le Groupe Gesfor a consulté la carte interactive du CDPNQ afin d'identifier les espèces à risque dans un rayon de 1,5 km autour du Site. Selon la carte, aucune occurrence d'espèce à statut précaire n'a été observée sur le Site.

Toutefois, les occurrences d'espèce à statut précaire suivantes ont été notées à l'intérieur du rayon de 1,5 km autour du Site :

- Platanthère petite-herbe (*Platanthera flava*);
- Céraiste penchée (*Cerastium nutans*);
- Penstémon hirsute (*Penstemon hirsutus*).

La platanthère petite-herbe se trouve sur les rives argileuses, sableuses ou rocheuses des prairies humides, des marécages sur alluvions et des alvars riverains. Cette espèce est souvent accompagnée de plusieurs espèces de carex, de la salicaire commune et de la calamagrostide du Canada. Lors de la visite du Site, la platanthère petite-herbe n'a pas été observée. De plus, aucun habitat idéal pour cette espèce n'a été observé lors de la visite du Site.

La céraiste penchée se trouve dans des sous-bois ouverts, des clairières et des alvars. Cette espèce se trouve toujours sur un socle rocheux de calcaire, de marbre ou de dolomie. Lors de la visite du Site, la céraiste penchée n'a pas été observée. De plus, aucun habitat idéal pour cette espèce n'a été observé lors de la visite du Site.

Le penstémon hirsute se trouve dans des sols sablonneux, silteux et argileux-silteux bien drainés. Les habitats naturels incluent des pentes sèches, des prairies, la bordure de boisé et des zones calcaires avec une mince couverture de sols. Lors de la visite du Site, le penstémon hirsute n'a pas été observé. De plus, aucun habitat idéal pour cette espèce n'a été observé lors de la visite du Site.

5.2 Descriptions des milieux naturels

La visite du Site a permis d'identifier les espèces floristiques suivantes dans la partie boisée dans l'ouest du Site :

Espèce	Nom commun	Espèce représentative de milieux humides
<i>Populus grandidentata</i>	Peuplier à grandes dents	NI
<i>Cornus sericea</i>	Cornouiller stolonifère	FACH
<i>Alliaria petiolata</i>	Herbe à l'ail	NI
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais sauvage	NI
<i>Betula papyrifera</i>	Bouleau à papier	NI
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuya occidental	FACH

Espèce	Nom commun	Espèce représentative de milieux humides
<i>Picea glauca</i>	Épinette blanche	NI
<i>Acer saccharum</i>	Érable à sucre	NI
<i>Symphyotrichum cordifolium</i>	Aster à feuilles cordées	NI
<i>Fraxinus americana</i>	Frêne blanc	NI
<i>Corydalis aurea</i>	Corydale dorée	NI
<i>Geum laciniatum</i>	Benoîte laciniée	FACH
<i>Solidago rugosa</i>	Verge d'or rugueuse	NI
<i>Viola affinis</i>	Viola affinis	FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique	NI
<i>Galium sp.</i>	Gaillet	NI

Les espèces d'arbres suivantes sont présentes dans la partie nord du Site :

Espèce	Nom commun	Espèce représentative de milieux humides
<i>Populus grandidentata</i>	Peuplier à grandes dents	NI
<i>Acer saccharum</i>	Érable à sucre	NI
<i>Fraxinus americana</i>	Frêne blanc	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique	NI

6.0 ÉTUDES DE LA FAUNE DU SITE

Le Groupe Gesfor a consulté la carte interactive de la CDPNQ afin d'identifier les espèces à risque dans un rayon de 1,5 km autour du Site. Selon la carte, aucune occurrence d'espèce à statut précaire n'a été observée sur le Site.

Toutefois, les occurrences d'espèce à statut précaire suivantes ont été notées à l'intérieur du rayon de 1,5 km autour du Site :

- Tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*);
- Tortue musquée (*Sternotherus odoratus*).

La tortue mouchetée se trouve dans les marécages, les étangs, les lacs peu profonds et les terrains inondés. Elle se trouve souvent dans des marais où la végétation aquatique et la matière organique (humus) sont abondantes. Selon les observations sur le Site, aucun habitat idéal pour la tortue mouchetée n'est présent sur le Site.

La tortue musquée se trouve généralement dans l'eau peu profonde des rivières, des étangs et des lacs avec des fonds vaseux. Cette espèce peut parfois grimper sur des troncs d'arbres au bord de l'eau pour s'exposer au soleil. La tortue musquée est une espèce omnivore qui se nourrit principalement de poissons morts, d'escargots, de mulettes, d'insectes aquatiques et de matière végétale. Selon les observations sur le Site, aucun habitat idéal pour la tortue musquée n'est présent sur le Site.

7.0 MILIEUX HUMIDES

Une visite du Site a été effectuée le 15 mai 2023 afin d'identifier la présence de milieux humides sur le Site et délimiter la LNHE, le cas échéant. Le seul milieu humide répertorié sur le Site est un cours d'eau dans la partie nord du Site. La LNHE a été observée selon le changement de la végétation facultative ou obligée d'un milieu humide à une végétation non indicative de milieux humides ainsi que des indices visuels d'inondation. La végétation dominante du cours d'eau était le gaillet palustre (*Galium palustre* – espèce facultative de milieu humide), la glycérie striée (*Glyceria striata* – espèce obligée de milieux humides) et la prêle des prés (*Equisetum pratense* – espèce facultative de milieux humides). La limite du cours d'eau a été identifiée selon les limites des espèces indicatives de milieux humides identifiées précédemment. La LNHE a été identifiée sur le terrain à l'aide de drapeaux de marquage ainsi que sur le plan présenté dans la figure 2 de l'annexe I. Il est à noter que les drapeaux de marquage représentent de façon plus précise la LNHE que la figure 2.

8.0 HABITATS SENSIBLES ET PRESSION SUR LE SITE

8.1 Habitats fauniques et floristiques

Il n'a pas été recensé d'habitats floristiques spécifiques d'importance sur le Site. Pour ce qui est de l'habitat faunistique, la présence de nombreux arbres morts sur le Site et d'activités de creusage par des pics sur les arbres permet de confirmer que l'habitat est favorable à ce groupe d'oiseaux et à l'avifaune en général.

Il n'a cependant pas été mis en évidence d'habitat remarquable ni de groupement spécifique à caractère de conservation au moment de l'étude.

8.2 Pression anthropique sur le Site

Selon la révision des photographies aériennes, le Site était occupé par le poste de police et les infrastructures associées depuis au moins 1976. Auparavant, le Site était un milieu agricole. Selon les photos aériennes, le Site a subi une forte pression anthropique depuis au moins 1965. De plus, au moment de la visite du Site, plusieurs déchets, tels que des pneus, ont été observés dans le boisé de la partie ouest du Site. Ce boisé présente également des sentiers piétonniers. Étant donné que la majorité du Site est déjà développé, et que les pressions anthropiques s'étendent également dans la partie naturelle, la valeur écologique du Site est faible.

9.0 MESURES DE PROTECTION POUR LES MILIEUX HUMIDES

Afin de protéger le cours d'eau pendant tous les travaux sur le Site, les précautions suivantes devront être utilisées :

- La machinerie utilisée devra être propre et exempte de toutes fuites d'huiles et d'hydrocarbures. Le remplissage de la machinerie se fera à plus de 60 m de la LNHE. L'utilisation de la machinerie lourde à l'intérieur de la bande de protection riveraine devrait être limitée au minimum;
- Pendant les travaux, une barrière à sédiments sera installée le long de la limite des travaux, entre la zone des travaux et le cours d'eau;
- Après les travaux de construction, tous sols mis à nu à proximité de la bande de protection du 15 m seront recouverts de terre végétale ensemencée avec un mélange de graines indigènes afin d'éviter l'érosion des sols vers le cours d'eau.

10.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La visite du Site a permis de relever que la majorité de celui-ci est développée avec les infrastructures de la station de police. Un boisé est présent dans la partie ouest du Site et un cours d'eau est présent dans le coin nord-est. Le Groupe Gesfor recommande d'éviter la coupe d'arbres et de respecter les mesures de protection pour le cours d'eau pendant les travaux.

11.0 LIMITATIONS ET EXCEPTION

11.1 Portée des activités

La préparation de ce rapport a été effectuée selon l'application de principes scientifiques et du jugement professionnel de certains faits et est le résultat d'une interprétation subjective. Le jugement professionnel exprimé dans ce rapport est fondé sur des faits disponibles à une époque précise, sur l'envergure du mandat, sur le budget et sur le calendrier. L'intention du Groupe Gesfor en écrivant ce rapport était de fournir un document servant de guide, non forcément un document servant à réagir à des exigences, à moins qu'une réaction ne soit clairement recommandée dans le rapport. Le Groupe Gesfor ne fait aucune garantie exprimée ou sous-entendue, incluant, sans limitation, les garanties de commercialité ou d'acceptabilité d'une propriété pour une raison particulière. De plus, les informations présentées dans ce rapport ne doivent pas être interprétées comme étant des conseils juridiques.

11.2 Limitations de l'utilisation de ce rapport

Le Groupe Gesfor n'a pas entrepris cette étude pour des fins promotionnelles, de promotions de vente, ou d'endossement des intérêts du Client incluant les souscriptions, les recommandations d'investissement ou autres activités publicitaires. Le Client reconnaît que ce rapport a été préparé pour son utilisation exclusive. Le Groupe Gesfor n'accepte aucune responsabilité pour l'utilisation de ce rapport par une tierce partie.

ANNEXE I
Figures

CLIENT:

VILLE DE GATINEAU

PROJET:

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION
ÉCOLOGIQUE

ADRESSE:

625, CHEMIN D'AYLMER
(LOTS 3 114 922 ET
3 126 001), GATINEAU
(QUÉBEC)

FIGURE:

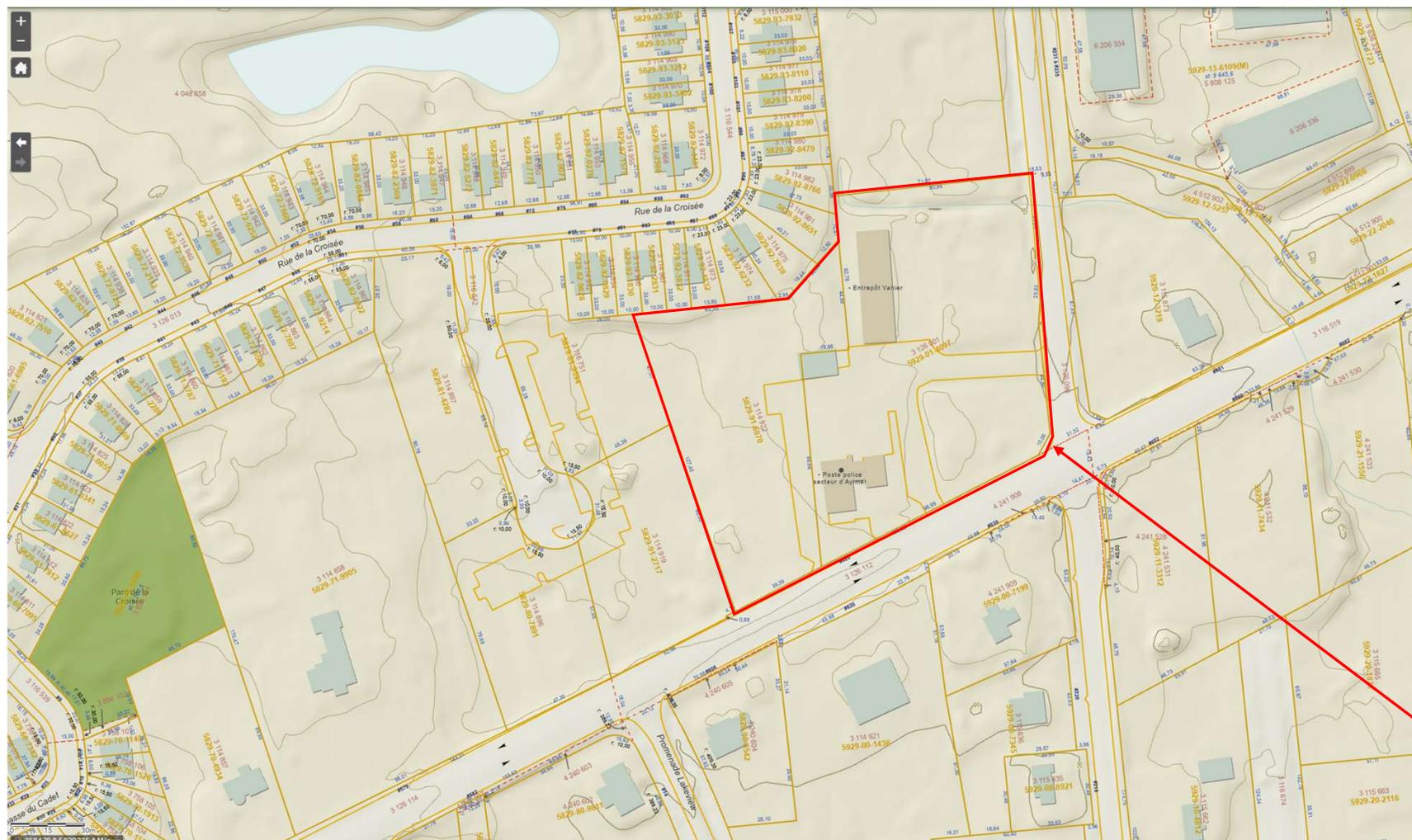
1

TITRE:

LOCALISATION DU SITE

DATE:

MAI 2023



SITE

CLIENT:
VILLE DE GATINEAU

PROJET:
ÉTUDE DE CARACTÉRISATION
ÉCOLOGIQUE

ADRESSE:
625, CHEMIN D'AYLMER
(LOTS 3 114 922 ET
3 126 001), GATINEAU
(QUÉBEC)

FIGURE:
2

TITRE:
PLAN DU SITE

DATE:
MAI 2023

LÉGENDE:

- Site
- Cours d'eau
- Boisé



CLIENT:
VILLE DE GATINEAU

PROJET:
ÉTUDE DE CARACTÉRISATION
ÉCOLOGIQUE

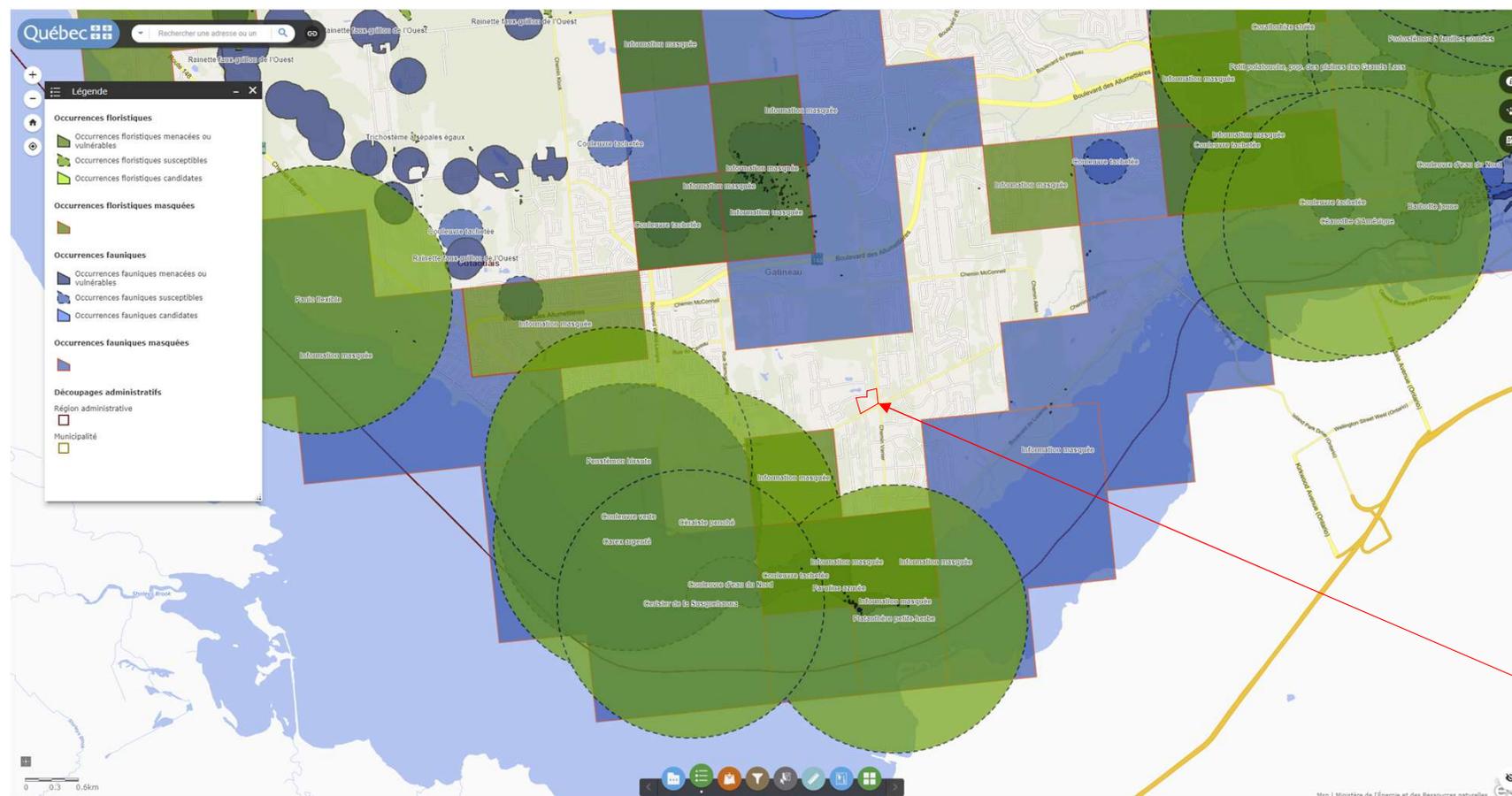
ADRESSE:
625, CHEMIN D'AYLMER
(LOTS 3 114 922 ET
3 126 001), GATINEAU
(QUÉBEC)

FIGURE:
3

TITRE:
CARTE DU CDPNQ

DATE:
MAI 2023

SITE



ANNEXE II
Correspondance avec la CDPNQ

Direction de la gestion de la faune de l'Outaouais

Le 25 avril 2023

Ashley Cameron
Groupe Gesfor

Objet : Requête concernant une demande de précision d'informations sur des occurrences d'espèces fauniques en situation précaire sensibles à la diffusion, dans le cadre du projet d'étude écologique de redéveloppement d'un site, à Gatineau.

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande du 13 avril 2023, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) - volet faunique, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments de la biodiversité. Les analyses de demandes de précision pour des occurrences fauniques et floristiques sensibles sont assurées par deux unités distinctes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ainsi, si votre demande concerne des données fauniques et floristiques, vous recevrez des réponses séparées. **Cette réponse concerne uniquement les occurrences fauniques.**

Vous trouverez les informations demandées dans les documents joints.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande. Veuillez prendre note que la signification des codes utilisés est présentée à la dernière page du ou des rapports qui vous sont fournis¹. Les répondants du CDPNQ peuvent vous accompagner pour la compréhension des aspects méthodologiques.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour des occurrences fauniques sensibles à la diffusion pour le projet...* Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Québec.

Citation d'un rapport en particulier :

¹ Les rangs de précarité sont une évaluation de la condition des espèces. Ils servent à évaluer leur situation selon cinq catégories de risque de disparition et trois échelles géographiques. L'expression rang de précarité est maintenant priorisée en remplacement du rang de priorité pour la conservation, puisque les rangs attribués selon la méthodologie NatureServe ne sont pas complètement en phase avec la priorité de conservation attribuée aux espèces par les pays, états, provinces ou territoires.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport*.
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la
Faune et des Parcs (MELCCFP), Québec. [nb] pages.

Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/habitats-fauniques>. Cliquez sur l'onglet « Environnement, ressources naturelles et énergie » et sélectionnez la couche « Registre des aires protégées au Québec ».

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour plus d'informations sur le CDPNQ, nous vous invitons à visiter le **site Web**: Quebec.ca/centre-donnees-espèces.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Charles Samoisette-Pilon
Technicien de la faune

Rapport CDPNQ

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>			
Localisation			

Animaux vertébrés

<i>Emydoidea blandingii</i> (78923)	G4 / N3 / S2S3	2014, 2015: L'espèce a été identifiée.	45,42 / -75,82
tortue mouchetée			2015-05-01
Menacée	CD (S)		
VD / M			
Gatineau, Outaouais: L'occurrence se situe dans un système d'étang vernaux dans la forêt Boucher et dans un terrain hors de la forêt Boucher avec des sentiers et des traces de VTT.			
<i>Graptemys geographica</i> (20730)	G5 / N3 / S3	2009: Il y a eu observation d'un individu, sur une roche. 2012: 1 individu est observé.	45,38 / -75,79
tortue géographique			2012-05-16
Vulnérable	CD (S)	Habitat : rivière.	
P / P			
Gatineau, Outaouais: L'occurrence est située dans la Rivière des Outaouais.			
<i>Sternotherus odoratus</i> (18936)	G5 / N3 / S2S3	2007: Un adulte de 10cm a été observé.	45,38 / -75,79
tortue musquée			2007-09-14
Menacée	F (S)	Habitat: lit de rivière en roche.	
P / P			
Aylmer, Outaouais: L'occurrence est située aux Rapides Deschênes en bordure de la rivière des Outaouais au S-E de Gatineau.			

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'intérieur du CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 1

<i>Espèce - (no d'occurrence)</i>	Rang de priorité G / N / S	Caractérisation	Latitude / Longitude
<i>Nom commun</i>			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité - Précision		
Statut au Québec recommandé			
<i>Status canadiens (COSEPAC / LEP)</i>	Statut hydrique		
Localisation			

FLORE

<i>Ulmus thomasi</i> - (19965)	G5 / NNR / S2	Terrain gazonné. 2007 : Un individu isolé.	45,397 / -75,825
<i>Orme liège</i>			2007-12-21
Menacée	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)		

X (*Aucun*) / X (*Aucun*)

NI

Ville de Gatineau, secteur Aylmer, 325, chemin d'Aylmer, terrain gazonné au sud du nouveau Centre aquatique Paul-Pelletier. / Terrain gazonné. 2007 : Un individu isolé.

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 1

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
FLORE																	
<i>Ulmus thomasii</i> Orme liège X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	70
Totaux:					1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce : Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière-Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables : Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec : Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut au Québec recommandé : Statut recommandé par le Comité avisier pour une désignation à venir en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Statut COSEPAC (COSEWIC) : Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP : Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences : Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences : Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Statut hydrique : Indique l'affinité avec les milieux humides chez les plantes vasculaires. OBL: Presque exclusivement restreintes aux milieux humides; FACH : Généralement restreintes aux milieux humides; FAC: Se trouvent autant dans les milieux humides que les milieux terrestres; FACT : Facultative des milieux terrestres; TER: Terrestre; NI :N on indicatrice.

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



Signification des termes et codes utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière-Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut au Québec recommandé

Statut recommandé par le Comité aviseur pour une désignation à venir en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Statut hydrique

Indique l'affinité avec les milieux humides chez les plantes vasculaires. OBL: Presque exclusivement restreintes aux milieux humides; FACH: Généralement restreintes aux milieux humides; FAC: Se trouvent autant dans les milieux humides que les milieux terrestres; FACT: Facultative des milieux terrestres; TER: Terrestre; NI: Non indicatrice.

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)



ANNEXE III
Relevé photographique



Photo 1 – Aperçu du Site



Photo 2 – Aperçu du boisé dans la partie ouest du Site



Photo 3 – Sols du cours d'eau dans la partie nord-est

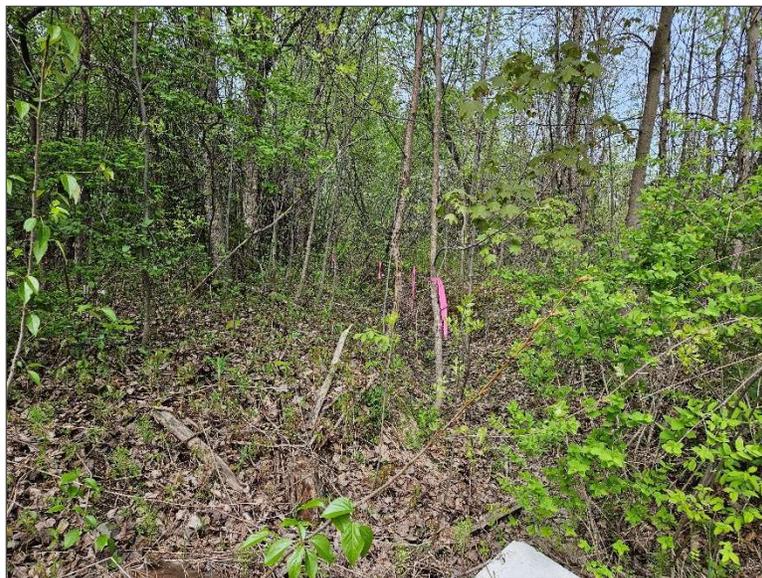


Photo 4 – Délimitation du cours d'eau



Photo 5 – Débris dans la partie ouest du Site



Photo 6 – Creusage dans le boisé